

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 5 février 2018 à 20 heures à la salle du conseil située au 309, 4^e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Christian Nadeau, Gaston Lessard et Rémi Fontaine formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Sont également présents: Monsieur Richard Rémillard, inspecteur municipal et madame Claudette Aubé, dir. générale.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur Alain Talbot constate le quorum à 20 heures, souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la séance ouverte. Monsieur le maire précise à l'assistance les procédures qui s'appliquent à une séance du conseil municipal : les citoyens assistent à une séance et ils peuvent poser des questions ou observations lors des périodes de questions qui seront intégrées en début et en fin de réunion.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-02-01: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

À l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1.-Ouverture de la séance et rappel de procédures applicables aux séances du conseil municipal
2. Approbation de l'ordre du jour
- 3.-Lecture et adoption des résolutions des séances du 15, 22 et 29 janvier 2018
4. Lecture et approbation des comptes
5. Correspondance
 - a) Annonce de la ristourne de la MMQ
6. Administratif
 - a) Adoption du règlement 2018-01 Taxation 2018
 - b) Demande du Comité de programmation des Fêtes du 150^eme pour couverture d'assurance responsabilité
 - c) Information de la reprise des travaux de la Fabrique
 - d) Avis de motion et présentation du Règlement sur l'éthique et la déontologie des élus
7. Incendie
 - a)
8. Voirie
 - a) Suivi de l'achat de l'abat-poussière
 - b) Suivi de la tournée de consultation : Pour une voirie locale repensée
 - c) Suivi du dossier de réfection du 3^eme Rang
9. Eau
 - a)
10. Eaux usées
 - a) Facture de TetraTech
 - b) Interrogatoire des représentants du Ministère le 6 février 2018
11. Loisirs
 - a) Demandes du Comité Loisirs jeunesse
12. Plan d'action avenir et développement de la municipalité
 - a) Suivi de l'entente à intervenir avec Patrimoine canadien
 - b) Suivi du dossier du Parc avec les agents de développement rural
 - c) Participation au Concours Sculpte ton Buton
13. Résolutions diverses
 - a) Demande d'adhésion au programme d'accès-logis
 - b) Fleurs pour paniers et plates-bandes
 - c) Offre «Notre municipalité, notre fierté»
 - d) Suivi du dossier de réfection de la propriété du 312 4^eme Avenue
 - e) Demande de commandite de l'école secondaire
 - f) Facture WSP pour les travaux de la 4^eme Avenue
 - g) Factures pour honoraires professionnels de Tremblay Bois Mignault Lemay
 - h) Offre de service pour préparation de plans d'aménagement forestier

14. Varia ouvert

- a) Suivi du dossier de réfection de la 4ème Avenue
- b) Rencontre sur le PIRRL MRC
- c) Rappel de la rencontre avec les agents de développement rural
- d) Infolettre du Commissaire au Lobbyisme
- e) Liste des parrains de la Sûreté

15. Période de questions

16. Levée de la séance

3. APPROBATION DES RÉOLUTIONS

2018-02-02 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 15, 22 ET 29 JANVIER 2018

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 15 janvier 2018 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.
À l'unanimité.

2018-02-03 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 15, 22 ET 29 JANVIER 2018

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 22 janvier 2018 (19h30) tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.
À l'unanimité.

2018-02-04 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 15, 22 ET 29 JANVIER 2018

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 22 janvier 2018 (20h00) tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.
À l'unanimité.

2018-02-05 : ADOPTION DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 15, 22 ET 29 JANVIER 2018

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 29 janvier 2018 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.
À l'unanimité.

4 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

2018-02-06: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C1800015 à C1800051 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 67 125.48\$ soit autorisé.
À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2018-02-06.

Claudette Aubé

5. CORRESPONDANCE :

A- Annonce de la ristourne de la MMQ

Une ristourne de 1 017\$ de la MMQ est annoncée à la municipalité.

6. ADMINISTRATIF :

2018-02-07 : ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-01 TAXATION 2018

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'adopter le règlement 2018-01 fixant les taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2018.
À l'unanimité

2018-02-08 : DEMANDE DU COMITÉ DE PROGRAMMATION DES FÊTES DU 150ÈME POUR COUVERTURE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu de couvrir les activités incluses à la programmation des fêtes du 150ème tel que soumis à notre assureur et dans les limites des couvertures possibles de la police d'assurance émise au nom de la municipalité par la MMQ.
À l'unanimité

C Information de la reprise des travaux de la Fabrique

La Fabrique informe la Municipalité que les travaux reprennent à l'église.

2018-02-09 : AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DES ÉLUS

Je, Odile Blais, donne avis de motion que lors de la prochaine séance régulière du conseil sera adopté le règlement sur l'éthique et la déontologie des élus. Madame Odile Blais en fait également la présentation.

7: INCENDIE :

Monsieur Christian Nadeau donne l'information sur une prochaine rencontre avec les municipalités environnantes concernant le service incendie. Monsieur Christian Nadeau informe également l'assistance de la tenue de la soirée conférence sur la chasse qui aura lieu le 17 mars prochain.

8. VOIRIE

2018-02-10 : SUIVI DE L'ACHAT DE L'ABAT-POUSSIÈRE

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'acheter 3 sacs (3 000 kg) d'abat poussière en flocon et de demander des prix pour 20 000 litres d'abat poussière liquide.

À l'unanimité.

B- Suivi de la tournée de consultation : Pour une voirie locale repensée

Monsieur Alain Talbot résume le contenu de la rencontre qui a eu lieu à Saint-Jean-Port-Joli sur ce sujet et qui avait été initiée par monsieur Norbert Morin.

C- Suivi du dossier de réfection du 3ème Rang

La préparation de la réfection du 3ème Rang se poursuit.

9 : EAU

Aucun sujet traité.

10 : EAUX USÉES

2018-02-11 :FACTURE DE TETRATECH

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser le paiement de la facture présentée par TetraTech au montant de 4 590.95\$ pour les activités réalisées dans le cadre de leur mandat d'accompagnement pour le dossier des eaux usées.

À l'unanimité.

B- Interrogatoire des représentants du Ministère le 6 février 2018

L'interrogatoire est reporté.

11: LOISIRS

2018-02-12 : DEMANDES DU COMITÉ LOISIRS JEUNESSE

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser le Comité Loisirs Jeunesse à utiliser le sous-sol du complexe pour les activités du 9 mars (toilettes et chocolat chaud) ainsi que leur permettre de faire un petit feu de camp dans une cuve juste en face du complexe.

À l'unanimité.

2018-02-13 : DEMANDES DU COMITÉ LOISIRS JEUNESSE

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu:

-D'autoriser le Comité Loisirs Jeunesse à utiliser, dimanche le 11 mars, le sous-sol du complexe pour l'accès aux toilettes et préparer la tire qui sera servie sur la neige.

-D'autoriser que le Comité refasse la glissade à la condition de respecter la pente maximale de 30 degrés exigée par nos assureurs.

À l'unanimité.

2018-02-14 : DEMANDES DU COMITÉ LOISIRS JEUNESSE

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu de défrayer le coût de location des jeux gonflables au coût de 360\$ pour l'après-midi du 7 mars et d'autoriser l'utilisation du camion et de la remorque appartenant à la municipalité pour aller chercher les jeux gonflables et les rapporter à Montmagny suivant la disponibilité de l'inspecteur municipal.

À l'unanimité.

12. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

2018-02-15 : SUIVI DE L'ENTENTE À INTERVENIR AVEC PATRIMOINE CANADIEN

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'autoriser la signature de l'acte d'accord modifié proposé par Patrimoine canadien.

À l'unanimité.

B- Suivi du dossier du Parc avec les agents de développement rural

La rencontre de suivi aura lieu le 20 février et les responsables de ce dossier pour la municipalité sont messieurs Guy Boivin et Gaston Lessard.

2018-02-16 : PARTICIPATION AU CONCOURS SCULPTE TON BUTON

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de remercier madame Hélène-Sophie Théberge et de lui verser une somme de 150\$ pour la sculpture réalisée pour la municipalité.

À l'unanimité.

13. RÉOLUTIONS DIVERSES

2018-02-17 : DEMANDE D'ADHÉSION AU PROGRAMME D'ACCÈS-LOGIS

Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'accepter la demande présentée par monsieur Jean-Roch Boulet et madame Michelle Talbot pour le programme d'Accès-Logis.

À l'unanimité.

2018-02-18 : FLEURS POUR PANIERS ET PLATES-BANDES

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'autoriser l'achat et l'installation de 42 paniers de fleurs pour décorer le village ainsi que pour les 2 plates-bandes.

À l'unanimité.

C- Offre «Notre municipalité, notre fierté»

Offre non acceptée.

2018-02-19 : SUIVI DU DOSSIER DE RÉFECTION DE LA PROPRIÉTÉ DU 312 4ÈME AVENUE

Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'exiger que les travaux de rénovation extérieure de la propriété située au 312, 4ème Avenue soient complétés pour le 8 mars 2018 et de demander à madame Valérie Gagné, inspectrice en bâtiments d'en assurer le suivi.

À l'unanimité.

2018-02-20 : DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de verser 75\$ à titre de commandite pour l'album des finissants de l'École secondaire de Saint-Paul.

À l'unanimité.

2018-02-21 : FACTURE DE WSP POUR LES TRAVAUX DE LA 4ÈME AVENUE

Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'autoriser le paiement de la facture au montant de 12 762.23\$ présentée par WSP pour des honoraires professionnels dans le dossier de réfection d'une partie de la 4ème Avenue (TECQ).

À l'unanimité.

2018-02-22 : FACTURES POUR HONORAIRES PROFESSIONNELS DE TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'autoriser le paiement des factures présentées par Tremblay Bois Mignault Lemay au total de 18 483.37\$ pour honoraires professionnels.

À l'unanimité.

2018-02-23 : OFFRE DE SERVICE POUR PRÉPARATION DE PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Considérant que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy possède des lots ou parties de lots et qu'il serait souhaitable d'en faire l'aménagement et la récolte de bois matures;

Considérant qu'il est requis d'avoir des plans d'aménagement afin d'effectuer une mise en valeur et/ou une coupe sur les lots de la municipalité;

Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu :

-De mandater les Consultants Forestiers M.S. INC pour l'élaboration de PAF soit sur les lots numéro 5761198 et 5761099 tel que soumis au dossier 600-344;

-D'autoriser madame Claudette Aubé, directrice générale à signer au nom de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy et pour notre compte les documents requis dans le cadre de la mise en valeur des forêts privées telle qu'elle est définie dans la

Loi sur les forêts (L.R.Q., chapitre F-4.1) et dans les règlements afférents, ainsi que dans toute autre loi ou règlement qui y fait référence.

À l'unanimité.

14. VARIA OUVERT

A- Suivi du dossier de réfection de la 4^{ème} Avenue

Les suivis pour ajustements se poursuivent avec la firme WSP afin de maximiser l'utilisation de la TECQ pour la réfection des conduites d'une partie de la 4^{ème} Avenue.

B- Rencontre sur le PIRRL MRC

La rencontre aura lieu le 8 février avec l'aménagiste de la MRC.

C- Rappel de la rencontre avec les agents de développement rural

Cette rencontre est planifiée le 20 février prochain.

D- Infolettre du Commissaire au Lobbyisme

Le document est déposé aux membres du conseil municipal.

E- Liste des parrains de la Sûreté

La liste est également remise aux élus.

15 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question relative au refoulement de l'eau est adressée.

2018-01-19 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de lever la séance, il est 22h00.

À l'unanimité.

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 5 février 2018.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 5 mars 2018.